

Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine
Direction Territoriale de Rouen

D. RITZ, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2023 / 087

SEINE-MARITIME

PORT DE ROUEN

ARMADA 2023

Feux d'artifice presqu'île Rollet

Zone de navigation interdite

Pendant l'Armada, un feu d'artifice sera tiré chaque soir de l'extrémité aval de la presqu'île Rollet **du 08 juin au 17 juin 2023, vers 23h30. Durée : 15 mn.**

A cette occasion, la navigation sera interdite de 15 minutes avant le début du tir (soit 23h15 si pas décalage) et jusqu'à la fin du spectacle :

- sur la portion de Seine dans toute sa largeur comprise entre les bollards 359 et 390 du quai Emile Duchemin (quai RDA).
- dans tout le bassin aux Bois, à l'amont du bollard 100 du quai QBB.
(voir zone jaune ci-dessous).
- ☞ La police du plan d'eau sera assurée à chaque tir par la brigade fluviale de la Gendarmerie et par la vedette de police portuaire.
- ☞ Après le tir, le retour vers les postes à quai des bateaux à passagers devra se faire à une allure modérée et en bon ordre.
- ☞ Afin de garantir une fluidité du trafic, une régulation sera effectuée par « ARMADA CONTROL » (VHF 67) en attribuant un ordre de retour à quai des bateaux à passagers.



Rouen, le mercredi 31 mai 2023.
Le Commandant de Port
P. BONNEL